



## **Sections du PUY DE DOME**

### **COMPTE RENDU du CDAS du 20 novembre 2020** **(audioconférence)**

#### **Approbation du procès-verbal du 02/07/2020**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité

#### **Le spectacle de Noël dans le contexte épidémique actuel**

La décision d'annuler le spectacle de Noël a été prise fin septembre lors du groupe de travail compte tenu des conditions sanitaires actuelles. Cette décision anticipée a permis de ne pas impacter le budget 2020, aucune avance n'ayant été versée au prestataire.

Le prestataire présélectionné pour le spectacle 2020 sera retenu pour le spectacle 2021.

En contrepartie de cette annulation, se posait la question de la réaffectation des sommes qui devaient être allouées à ce spectacle.

Après débat, il a été décidé d'augmenter les chèques cadeaux pour les enfants à hauteur de 55€ par enfant. Il est bien entendu que ce montant reste exceptionnel pour cette année et non reconductible pour les années à venir, les spectacles étant toujours privilégiés.

Les chèques devraient être accessibles d'ici 3 semaines au plus tard.

#### **Point sur les crédits d'actions locales**

Le budget du CAL 2020 s'élève à 56484 € avec réserve => en réel : 53095 €.

Il a été décidé que le reliquat du budget, soit la somme de 3.350€ servirait à régler un acompte pour la sortie Puy du Fou de Juin 2021.

## Choix des sorties pour 2021

- **Sortie retraités** : un jeudi en septembre  
Roanne : escapade dans le Roannais avec visite guidée de Roanne, déjeuner au relais du château à St Priest la Roche. Le reste à charge par participant est fixé à 35€
- **Journée au Pal** (printemps 2021) : transport compris, il sera demandé de participer à hauteur de 15€ par adulte et 5€ par enfant. Cette sortie ne sera pas exclusivement destinée aux familles mais ouverte également aux actifs sans charge de famille.  
Il sera procédé à un tirage aux sorts si nécessaire en cas de forte demande.
- **Journée adultes** : karting au circuit Sarron à Riom (printemps 2021)  
FO a proposé cette sortie pour varier les activités proposées et les étendre aux actifs sans enfant.  
Le principe est acté. Il existe plusieurs formules allant de 52 à 70€ environ. La prise en charge par le CDAS devrait avoisiner 50 % de l'offre choisie.
- **Week-end au Puy-du-Fou en juin 2021**

Le principe de la sortie est acté. Elle aura lieu un week-end avec un départ le samedi matin très tôt et un retour le dimanche soir. 52 places seront proposées. Le prix comprendra le transport, l'entrée au parc pour 2 jours, la cinéscenie le samedi soir, la nuit d'hôtel avec petit déjeuner. Les déjeuners et dîners sont à la charge des participants. Le coût réel du week-end est de 215€ par adulte et 195€ par enfant. En cas de forte demande, un tirage au sort sera organisé. FO veillera à ce que les personnes non retenues puissent être prioritaires pour une action similaire en 2022. Concernant le reste à charge, 3 tarifs ont été fixés en fonction du quotient familial mensuel (QF)

|        | <b><u>Tarif 1 :</u></b><br>QF < 1520 | <b><u>Tarif 2 :</u></b><br>1521 < QF =< 2080 | <b><u>Tarif 3 :</u></b><br>QF > 2080 |
|--------|--------------------------------------|--|--------------------------------------|
| Adulte | 80 €                                 | 100 €  | 120 €                                |
| Enfant | 50 €                                 | 70 €   | 90 €                                 |

La communication de l'action sociale sur cette sortie doit être envoyée à chaque agent sur sa messagerie dès la semaine prochaine.

## Réforme de l'action sociale

Il est à noter qu'une profonde réforme de l'action sociale est en cours visant à régionaliser le réseau, à fusionner les associations ministérielles (ALPAF, EPAF, ATSCAF, AGRAF...), à se séparer des résidences gérées par l'EPAF...

Pour FO, cette réforme n'est pas acceptable et se ferait au détriment de la qualité proposée pour l'ensemble des actions. L'action sociale doit conserver un échelon départemental au plus proche des agents et permettre ainsi la continuité de l'excellent travail fourni par l'équipe en place.

## Questions diverses

- Un point est fait sur la restauration collective. A noter que les agents de Berthelot détenteurs de crédit sur leur carte de cantine seront bien entendu remboursés (ou recrediter sur la future carte). Pas de calendrier connu à cet effet mais pas d'inquiétude Gilles MACHENAUD veille aux intérêts des agents concernés.
- Malgré le confinement actuel, les assistantes sociales assurent toujours toutes leurs missions dans des conditions satisfaisantes et en toute sécurité, il ne faut pas hésiter à les contacter en cas de besoin.
- Les sessions de préparation à la retraite reprendront leur cours à compter de 2021.

Les représentants Force Ouvrière au CDAS 63

Titulaires → - Patrick ALLAIS - Natalie DAIN

Suppléants → - Frédéric BASSO - Benjamin REIGNER

—